



## AVIS DE CONFORMITÉ

### Enquête sur les Motivations de départ à la retraite

*Service producteur* : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

**Opportunité** : avis favorable émis le 12 mars 2020 par la Commission « Services publics et services aux publics »

Réunion du Comité du label du 16 décembre 2020 (commission « Ménages »)

Commission	Ménages
Type d'avis	Avis de conformité
Label d'intérêt général et de qualité statistique	Oui
Caractère obligatoire	Non
Période de validité	Année 2021
Publication JO	Oui

#### Descriptif de l'opération

À l'origine, la demande émane de la Direction de la Sécurité Sociale (DSS) et le projet d'enquête avait été inscrit dans la convention d'objectifs et de gestion entre l'État et le régime général d'assurance vieillesse pour la période 2009-2013. Le besoin d'information s'inscrivait dans le cadre de la préparation de la réforme des retraites de 2010. Depuis, les informations obtenues grâce à cette enquête s'inscrivent dans la réflexion plus générale des orientations à donner en matière de retraite.

L'enquête a été élargie aux fonctionnaires de l'État et des collectivités locales et aux agents de la SNCF. Elle alimente notamment les réflexions du conseil d'orientation des retraites (COR), partenaire de l'enquête.

La première édition de l'enquête s'est déroulée en 2010 et a été reconduite en 2012, 2014, et 2017. Suite aux quatre premières vagues, il a été décidé d'espacer davantage les enquêtes ainsi que d'alléger certaines parties du questionnaire pour étoffer les modules tournants. Initialement prévue en 2020, la 5<sup>e</sup> vague de l'enquête a été décalée d'un an en raison de la mise en place des nouveaux coefficients temporaires du régime de retraite complémentaire des salariés du secteur privé (AGIRC-ARRCO), et également pour des questions de budget et d'organisation de l'ensemble des partenaires.

L'enquête sur les motivations de départ à la retraite est une source sans équivalent pour analyser les déterminants de la décision de départ car elle associe aux réponses des assurés collectées, les données administratives appariées de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), du Service des retraites de l'État (SRE), de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales

(CNRACL), de l'AGIRC-ARRCO, et de la Caisse de prévoyance et de retraite du personnel de la SNCF (CPRPSNCF).

Les études réalisées sur les retraites à partir d'autres sources, à la Drees et dans les services statistiques des caisses de retraite, reposent principalement sur des données administratives et ne permettent donc pas d'identifier les facteurs qui conduisent à la cessation d'activité ou au départ à la retraite.

L'enquête sur les motivations de départ à la retraite est plus complète que les enquêtes existantes abordant le sujet du départ à la retraite (enquête Share, notamment) et s'enrichit à chaque vague de nouveaux modules tournants afin de mieux cerner les conditions de départ à la retraite et d'appréhender d'autres facteurs qui influencent la décision (planification, normativité perçue des retraites, anticipation du montant de pension, etc.).

Pour cette nouvelle vague de l'enquête, et à la demande des partenaires, il est prévu une éventuelle post-enquête qualitative auprès d'un sous-échantillon de retraités.

Le questionnaire aborde les thématiques suivantes :

- opinion sur l'âge de départ à la retraite et connaissance de l'assuré ;
- situation juste avant le départ à la retraite ;
- déterminants et importance de ces déterminants dans la décision de partir à la retraite ;
- déterminants et importance de ces déterminants pour la décision de prolonger sa carrière (pour les assurés concernés) ;
- connaissance de certains dispositifs institutionnels ;
- la planification du départ à la retraite et l'anticipation du montant de pension ;
- la satisfaction à la retraite.

Pour cette 5<sup>e</sup> vague, les modules tournants abordent la planification du départ à la retraite et l'anticipation du montant de pension, ainsi que la satisfaction à la retraite. Dans la vague précédente, les modules tournants traitaient de la situation financière et patrimoniale des enquêtés, ainsi que de leur perception du système de retraite en France.

Les personnes enquêtées seront des nouveaux retraités d'un droit direct à la CNAV, au SRE, à la CNRACL ou à la CPRPSNCF résidant en France métropolitaine ou dans les départements et régions d'Outre-mer, et ayant liquidé leurs droits entre juillet 2019 et juin 2020.

L'enquête sera réalisée par téléphone par un prestataire de service retenu à l'issue d'un appel d'offre et vise un échantillon d'environ 6 000 personnes répondantes. De plus, il est prévu un appariement avec les données administratives des régimes de retraite participants, qui sera opéré par la Drees. Pour cette nouvelle vague, un appariement avec les données de l'échantillon interrégimes de retraités (EIR) est envisagé.

La collecte devrait être réalisée entre février 2021 et avril 2021.

Le questionnaire est calibré pour une durée d'environ 15 minutes par téléphone.

L'enquête est faite en concertation avec plusieurs partenaires : le secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites (SGCOR), la DSS, la CNAV, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), le SRE, l'AGIRC-ARRCO, et la CPRPSNCF.

La DREES, le SG-COR, la DSS, la CNAV, le SRE, la CDC, l'AGIRC-ARRCO et la CPRPSNCF sont membres du comité de pilotage. Ce comité a pour rôle de définir le calendrier de l'enquête, d'échanger sur les aspects juridiques, d'établir le questionnaire de l'enquête, d'élaborer les procédures d'échantillonnage, de redressement et d'appariement et d'analyser le déroulement de l'enquête lors des phases de terrain.

Une publication des premiers résultats est prévue pour le deuxième semestre 2021. Ils seront publiés dans la collection « Études et Résultats » de la Drees, accessible gratuitement sur Internet, et éventuellement en parallèle dans les supports de publication des régimes de retraite. Des tableaux de résultats détaillés seront également publiés dans l'espace data.drees.

~~~~~

**Le Comité du label émet les remarques et recommandations suivantes :**

- Le Comité du label remercie le service pour la grande qualité du dossier présenté et les réponses apportées aux questions du prélabel.
- Le Comité du label s'est étonné que le service n'ait pas demandé l'octroi d'une obligation de réponse, alors même que cette obligation a des effets positifs sur le taux de réponse. Le comité invite le service à étendre le champ de sa demande lors de la prochaine présentation de l'enquête.
- Contrairement à l'enquête précédente, aucun comité de concertation spécifique n'a été réuni pour discuter des modifications de questionnaires, notamment des nouveaux modules tournants, le reste du questionnaire étant relativement inchangé. Le Comité du label invite le service à mettre en place une procédure formalisée de concertation, qui associera, notamment, les chercheurs.
- Le Comité du label demande à ce que lui soit adressé une note détaillant les éléments définitifs du plan de sondage, effectif par strate, taux de sondage. Le service documentera en particulier les modalités d'utilisation de la macro calmar pour fixer les taux de sondage par strate. Le service veillera également à préciser l'impact de la dispersion des poids sur la robustesse des résultats à travers une étude des valeurs influentes.
- Le Comité du label invite le service à renforcer les procédures permettant l'amélioration des taux de réponse et de la représentativité des répondants. Le comité suggère de chercher à mobiliser les coordonnées dont disposent les régimes de retraite pour faciliter le contact. Le comité suggère d'étudier l'opportunité d'introduire dans le protocole une lettre de relance à destination des individus sans coordonnées téléphoniques par exemple.
- Le Comité du label invite le service :
  - à réfléchir à une meilleure description du gradient de situations entre emploi et retraites, que ce soit par l'ajout de nouvelles questions ou la mobilisation de données administratives.
  - à identifier le nombre d'enfants que les personnes ont eus, le nombre de personnes ou d'enfants encore à charge, dont le conjoint.
  - à mesurer l'effet de l'extinction de charges financières (emprunt, départ ou décès d'une personne à charge...) sur la décision de retarder ou de prendre sa retraite.
- La Drees étant maîtresse d'ouvrage de l'enquête, le Comité du label a estimé problématique que le seul émetteur de la lettre avis soit le régime d'affiliation. Le Comité du label encourage en conséquence le service à clarifier le rôle des acteurs tel qu'il apparaît dans cette lettre en renforçant notamment la visibilité de la statistique publique.
- Les remarques écrites de la Cnil ont été transmises au service.

**Le Comité du label a accordé un avis de conformité pour l'enquête "Motivations de départ à la retraite". Par délégation du Cnis, cet avis ouvre droit au label d'intérêt général et de qualité statistique.**

**Cet avis est valide pour l'année 2021.**

La présidente du comité du label de la  
statistique publique

Signé : Nicole ROTH